

# Circulation monétaire communiste

*Ce billet a été publié le 30 août 2024 dé-publié puis republié*



## De la conjoncture politique immédiate toujours tu partiras

Si l'opportunité de proposer le communisme, donc la révolution, vous avait échappé, la conjoncture immédiate devrait tout de même vous informer que si Emmanuel Macron refuse de nommer Lucie Castets à Matignon, c'est parce qu'il redoute<sup>1</sup> l'abrogation par décret de la réforme des retraites et la hausse du SMIC à 1600€. Si ça ne ressemble pas à une lutte entre le capital et le travail – le capital ayant placé sans plus aucune ruse de contournement sociologique son fondé de pouvoir à la tête de l'exécutif français –, on se demande bien ce que les tests de Rorschach dévoilent à vos yeux. Même Saint Thomas était moins incrédule que vous. Certes beaucoup sépare le programme du NFP du communisme, même quand on ne le caricature pas<sup>2</sup>. Mais nous souhaiterions échapper au cycle des réincarnations de Bernard Cazeneuve et de la gauche de droite-voire-plus-à-droite-si-affinités. Arc républicain : républicain comme paravent du racisme anti-arabe des banlieues jusqu'à la Palestine, et arc<sup>3</sup> comme ligne pro LBD d'Olivier Faure à Marine Le Pen. Ou anti interdiction du LBD en maintien de l'ordre<sup>4</sup>, ce qui revient au même. Nous nous ferons un viatique de rappeler que le communisme est l'extension de la démocratie à la sphère du travail et de la production, et que son concept *enveloppe nécessairement* la garantie et l'extension des libertés publiques et individuelles<sup>5</sup>, notamment de manifester.

## Apprendre à rendre hommage

C'est d'un apprentissage difficile, qui nous ramène à ce que nous sommes. Car rendre hommage au courage, à la précocité et la ténacité de l'engagement politique, alors que nous en manquons tant, est par soi un geste

d'autocritique qui fait mal. Sans doute salutaire et nécessaire, mais bien tardif. M<sup>e</sup> Henri Leclerc s'en va, son exemple force notre admiration. Que ce soit au sujet des Palestiniens, des violences policières, du refus de l'état d'urgence permanent, il aura engagé sa parole jusqu'à la toute fin, ridiculisé les éditocrates par son élégance morale et sa pertinence juridique, et aussi douché les revendications de vertu du parti socialiste de gouvernement. Nous manifestons depuis 2015, pas une fois dès que plus de 50 nous n'avons échappé aux gaz lacrymogènes, souvent trépigné dans la nasse, parfois tâté du bouclier ou manqué chanceler sous la charge – et on a la chance de conserver toutes nos mains et tous nos yeux, d'avoir échappé à la garde à vue, mais on a vu de bien sales choses.

Nous avons aussi vu de nos propres yeux les derniers jours du camp de réfugiés de Calais, une semaine avant son démantèlement au bulldozer sur ordre de Cazeneuve. Et ce hangar d'où l'association l'Auberge des migrants tentait de fournir quelques habits, un sac de voyage, à ceux que la république n'accueille pas mais qu'elle traque. Les piles de valises vides de plusieurs mètres de haut qui n'auront pas été distribuées. Le retour des habits neufs mais pas assez sombres – pour ne pas se faire repérer par les flics dans la nuit en tentant de fuir pour l'Angleterre –, ou au-dessus de la taille M, parce que ceux qui en ont besoin ne sont pas trop nourris. La rage au ventre, le dégoût à l'âme. Faire honneur à la mémoire de Henri Leclerc, c'est soi-même entrer dans la bataille politique en se proclamant viscéralement attaché aux libertés et aux droits humains, d'une parole qui nous engage irrémédiablement. Mais également renoncer à souiller le règne animal de toute comparaison désobligeante avec les débris de la hollandie.

Pour notre cas, c'est aussi vouloir d'une transformation institutionnelle qui nous fasse sortir de la situation de résistance minoritaire, même si elle est héroïque, pour *faire mieux* collectivement. Pour qu'on ait un peu moins besoin de héros de ce calibre. Si nous estimons que le principe d'une police est indépassable en toute généralité, il est certain que nous ne voulons plus de la police de ce régime-ci<sup>6</sup> – aucune nostalgie pour le NKVD ou la Stasi. Non ce n'est pas ça le communisme. On a dit mieux, pas moins bien. Le détour a l'air long, mais on est toujours dans le thème du billet quand on traite des régulations sociales.

Dans *La stratégie du conatus*, Laurent Bove fait apparaître que la philosophie politique de Spinoza, quand bien-même elle tend très explicitement à une forme de démocratie telle que le consentement à la loi ne nécessiterait pratiquement plus d'*enforcement*, tous les citoyens ayant été convoqués à sa délibération, cet horizon reste une asymptote dont on ne peut que s'approcher sans l'atteindre, et qu'à ce titre, les « bonnes » institutions sont celles qui inscrivent la *résistance à l'oppression* dans leur règle fondamentale et dans leur forme comme un principe réellement agissant, doté d'une forme de permanence. On distribue quelques bribes de philosophie politique en apéritif, mais on va passer à de la théorie économique bientôt ne vous impatientez pas.

Pendant que Macron et sa clique terminent de dynamiter les institutions sous nos yeux ébahis, ça continue en Palestine. Pour les écholaliques du Et-le-Hamas-condamnez-vous-le-7-octobre, en Cisjordanie, il n'y pas le Hamas. Il y a plus de 800000 colons illégalement installés, et désormais des attaques meurtrières d'Israël sur des civils. Ici nous gardons fièrement notre ministre des missionnaires du colonialisme. Nous prions le lecteur d'être indulgent, même si ça n'a rien, mais rigoureusement rien à voir du tout avec l'objet de nos billets, il y aura toujours une place pour les Palestiniens dans la rubrique analyse de conjoncture. Nous n'oublierons pas de rappeler à l'occasion le désordre que sème notre monde occidental partout où il n'a rien à faire.

Pour le reste, on a juste envie de dire à toute cette sous-classe politique démissionnaire, honteuse : [cassez-vous](#). Mais vraiment, cassez-vous et vite ! Manière sténographique de poser que notre proposition communiste qui avait probablement vocation à servir d'idée régulatrice un certain temps encore, risque de devenir une menace crédible si vous vous obstinez. Et alors vous allez supplier à genoux pour avoir Mélenchon premier ministre avec un gouvernement exclusivement LFI, Poutou en *guest star* au ministère du travail, plutôt que d'avaloir ce qu'on vous prépare.

### **Warm-up : critique de la liquidité**

Les revendications d'être révolutionnaire volent bas, même Macron s'en targue, si bien qu'on ose à peine s'en prévaloir nous-même. Communisme ça va, si le PCF réussit pour lui le toilettage lexical auquel Valls aspirait pour le PS, ce sera parfait. A vous de nous juger sur pièce, c'est maintenant que ça va se jouer. Faisant suite au teasing du billet inaugural, nous allons donc décrire par le menu la circulation monétaire qui occupe le centre de notre

proposition institutionnelle communiste (c'est-à-dire absolument démocratique). Nous aurions beaucoup de justifications à fournir, plus élaborées les unes que les autres, mais on ne doit pas tourner autour du pot trop longtemps. Quelques mots pour ne pas laisser le lecteur dépourvu de toute grille d'analyse. Les lecteurs pressés peuvent sauter à la section suivante.

Nos mobiles théoriques profonds sont à chercher dans une hiérarchie structurale des rapports sociaux du capitalisme (conçu comme *corps structural*) et la dynamique historique du rapport monétaire (les deux choses ne s'opposant pas). Il nous faut partir de la *théorie générale des corps* proposée par Frédéric Lordon dans Imperium (structures et affects des corps politiques). Ce qui est décisif, c'est qu'il s'appuie sur une définition des corps en apparence mécaniciste de Spinoza. Le corps comme rapport bien précis entre parties, de repos et de mouvement, de lenteur et de vitesse. A notre connaissance, Spinoza n'utilise pas l'expression *corps sociaux*, en tout cas pas pour désigner les nations politiques comme le fait abondamment Lordon, mais toute sa théorie de l'action humaine y incite. Alexandre Mathéron avait proposé cette extension quoique dans un registre spécifiquement philosophique, avant que Lordon n'y donne la coloration du chercheur en sciences sociales d'obédience structuraliste que l'on sait. Or Lordon mobilise cette théorie générale dans sa définition du capitalisme. Le capitalisme est un *corps structural*.

- Fort bien Monsieur, mais encore ? *Délabryntez vos sentiments !*

Que trouve-t-on au centre des rapports sociaux de chantage du capitalisme dans sa forme contemporaine sinon *l'absolue liquidité du capital*, elle même assise sur la liquidité monétaire ? Le capital pouvant désinvestir de A pour investir dans B à la vitesse du désir spéculatif, pendant que les travailleurs ont le choix entre se délocaliser ou se suicider. Il faudrait méditer profondément l'histoire de la Taxe Tobin (en remontant jusqu'à Keynes et ses pré-supposés), puis celle de la Taxe sur les Transactions Financières, et les raisons pour lesquelles elles n'ont jamais été mises en place, ou supprimées quand essayées localement, mais également *partiellement* (en Suède). Notre thèse de non professionnel est que l'extension de la liquidité monétaire est à la fois le ressort principal du développement de la sphère financière, et en cascade, de celle de la liquidité du capital. L'absence de frein à la circulation couplée à une rétroaction positive d'accumulation étant source inhérente de volatilité des cours, l'innovation financière sans bride prétendra la conjurer sans jamais y parvenir. Et telle qu'Alfred à la fin du Bal des vampires elle répandra sur le monde le mal auquel elle pensait échapper.

Certes cette extension qui préside à l'essor du néolibéralisme résulte aussi de décisions politiques historiquement situées, en particulier dans les années 1970 et 1980 et dont il faut établir la généalogie comme le font Amable et Palombarini, pour ensuite la critiquer politiquement. Mais pas sans rappeler la matérialité technique qui l'accompagne, ni que cette dérive a progressivement emporté (quoiqu'à des rythmes différents) tous les pays développés. Et comme dirait l'autre, maintenant que la finance est sortie du tube dentifrice, on ne peut plus l'y faire rentrer. Aucune leçon n'a été tirée de la crise de 2008, on fait pareil qu'avant, en grands somnambules. Mais pourquoi est-ce si difficile d'inverser politiquement ce processus ? N'y a-t'il pas un effet d'hystérésis ? Se contenter de rétablir l'Exit Tax n'est-ce pas revenir à l'état des structures, économiques, politiques et idéologiques, qui précèdent immédiatement l'avènement de Macron ? Va-t-on rembobiner l'histoire en défaisant pas par pas ce qui a été fait pas par pas par l'histoire ? Telle n'est pas notre thèse. En attendant de répondre plus complètement aux accusations d'idéalisme, nous empilons patiemment les morceaux de viande choisis sur la longue brochette des « résistibles ascensions ». En fait, on vient de commencer à lâcher le morceau.

Que notre ligne de sortie du capitalisme, en attaquant par les structures économiques, soit abstraite et difficile à vendre, notamment dans de la propagande électorale prête à l'emploi pour le porte-à-porte (et nous nous sommes initiés à cette pratique lors des dernières législatives, effectivement deux minutes pour la circulation monétaire, c'est chaud), que la sortie du capitalisme n'ait de traction que chez des militants, mais qui ne le voit ?

Aux sociologues qui nous feraient le reproche de l'ignorer, rappelons que nous baignons dans le salariat saveur capitalisme français depuis 20 ans, et que ça ne nous avait pas totalement échappé. Si on nous autorise ce non-barbarisme conceptuel de *matérialisme des Affects*, nous savons que cette idée n'est pas très diffusée dans la société, qu'elle n'a pas pénétré les corps, nous *l'éprouvons* au jour le jour. D'ailleurs c'est pour ça que ça commence à nous devenir pesant d'y rester. Il faut imaginer le Sisyphe de machine à café que nous sommes comme tendanciellement

plus malheureux. Le révolutionnaire en nous sait aussi qu'un excès de réalisme sociologique peut servir d'excuse à l'inaction politique, d'opérateur *anti-politique*.

En tout cas, il y a un sujet d'ordonnement des tâches. Une révolution à opérer dans la préparation d'une stratégie de rupture, au moins pour y réinsérer un plan B très radical. Si on nous lit attentivement, on verra que la marche n'est pas si haute, en un sens nous n'avons jamais été aussi proches historiquement de la mise en oeuvre de quelque chose qui s'apparente à une réforme monétaire et à une autre du code électoral, si on *dé-dialéctisait* complètement la liste des tâches à entreprendre. Comme indiqué au billet précédent, il y a comme un geste de pivotement à opérer, on doit mettre en place une sorte de biseau. Remettre du mouvement idéologique dans la guerre de position. Articuler le court terme défensif et le long terme offensif. On s'étonne que lors de sa dernière intervention à l'institut la Boétie Palombarini n'ait pas mis en tête de sa *wish-list* d'urgences, la déconcentration des médias, une idée dont la mobilisation des gilets jaunes avait abondamment montré qu'elle bénéficie d'une approbation sociale large. Nous sommes prêt à parier que prononcer le mot Arcrom doit faire se pisser de rire jusqu'aux cailloux du fond des hautes vallées de l'Ariège (on en a trouvé un avec marqué Acab pour baliser le sentier).

Se battre pour le tandem liberté de manifester / réarmement idéologique et médiatique, serait bien le premier sacrifice que nous consentirions à l'étapisme et au gradualisme (comme couverture d'une préparation révolutionnaire). Des propositions politiques aussi enthousiasmantes que celles en circulation sur le tout sécurité sociale, la remise en question de la dette, la planification idéologique ne verront pas le jour si imposées séparément, au coup par coup. Ici, nous serions presque plus radical que Lordon qui évoque à Lausanne (dans une remarquable conférence) la préparation d'un *habitus communiste* préparé par des expériences de vie à la ZAD (une défense parfois mal reçue parce qu'assortie d'une prudence - prudence payée assez cher, nous en sommes le témoin direct, lorsqu'il a présenté *Vivre sans ?* en milieu anarcho-autonome). Condition nécessaire mais pas suffisante ?

Pour nous, même pas. Notre proposition d'institutions politiques mésomorphes (décrite au prochain billet), permet l'extension de ces formes de vie collective. Mais notre pari sociologique, c'est que ce ne sont pas exactement les mêmes qui iront. Qu'on ne se méprenne pas, nous ne dévaloriseront pas plus que lui les expériences zadistes. Nous n'avons pas le dixième du courage physique qu'il faut pour en endurer les conditions de vie à la longue, nous savons ce qu'il en coûte de les défendre sous les institutions actuelles pour avoir vu (sur Internet) la main arrachée d'un militant à Notre Dame des Landes. Notre pari bourdieusien donc, c'est qu'il entre dans l'implications dans les ZAD actuelles des affects réactionnels à l'ordre des choses (affects que nous partageons et que nous louons), mais que des formes de vie équivalentes se verraient-elles autorisées par les institutions, ce seraient des gens, disons un peu plus de droite, qui les investiraient. En tout cas, nous ne faisons pas des expériences zadistes un critère sociologique strict de préparation au communisme. Sans contradiction, il faut aussi rappeler que certaines normes de confort et d'opulence matérielle régresseront mécaniquement. Non que nous ayons cherché à le cacher dans notre livre, mais tout notre effort consiste à proposer des institutions économiques qui épousent la division productive du travail (et donc la structure de l'offre marchande) telle qu'elle sera à la bascule, et l'infléchissent immédiatement, en mettant les désirs de confort en regard des désirs productifs ainsi que de leurs contreparties sociales et écologiques - choses que la mondialisation néolibérale avait séparées.

On a aussi donné du crédit aux hypothèses de Lordon sur l'hypothèse manquante (où il affirme que Macron est prêt à refaire les institutions à sa main en cas de défaite électorale) ou la mise au tapis d'un gouvernement LFI dès son élection si ce n'est avant, et nous semblons accabler Palombarini dont la thèse est que la France n'est pas la Grèce, et que des leviers existent pour résister au bulldozer néolibéral de l'UE. Évidemment que le montant de la dette n'est pas le même, la puissance économique bien supérieure, et qu'il est bien plus pratique politiquement de procéder en engageant le rapport de force avec l'UE pour rendre les citoyens sensibles à la remise en question de la configuration des structures macroéconomiques, que de le faire à froid sous hégémonie médiatique et idéologique du capitalisme néolibéral. Mais nous aurons peu de temps. Le pari spéculatif de Lordon est un geste d'éducation politique à comprendre au moins autant comme règle éthique (pratique donc) que de stricte exactitude politique - encore que, la liste des premiers ministrables de Mac Macron s'amenuise. Il est de bon sens de s'attendre au pire de la part d'un fondé de pouvoir du capital tel que les structures sociales l'ont sélectionné. Et même en cas de victoire

électorale irrésistible, le pessimisme de notre raison nous rend encore pire : *un deuxième tournant de la rigueur est possible, 1983 bis.*

En effet, nous craignons que le délai imparti soit supérieur à ce que Lordon prédit, et que son rêve d'une crise décisive procède en fait d'un *wishfull thinking* inavoué. Certes une crise opportune s'ouvrirait, mais seulement si arrivait au pouvoir une force politique avec une ligne LFI *hardcore*, le pistolet chargé de la sortie de l'euro au poing. Mais NFP ou NUPES, tourneraient exactement comme on le voit (retour à la conjoncture) : nos adversaires politiques ont le temps d'attendre (tout comme les capitalistes), au pire jusqu'à l'élection suivante. Dans un plan de transformation institutionnelle, c'est le grand enseignement de l'échec de la refondation constitutionnelle au Chili. D'où notre insistance à ce que LFI continue à défendre dans l'arène politique actuelle, avec les porte-voix qu'elle offre, des thèmes de rupture radicale, de planification, de collectivisme (quoi qu'on en ait), de 6è République.

C'est là que s'enracine notre critique idéologique et stratégique du ruffinisme, au moins dans sa version actuelle, et de toutes les carabistouilles à base d'apaisement. Ruffin porterait-il le drapeau qu'il n'aurait pas plus la paix éditocratique sur lui, tout en ayant réduit l'ambition de la proposition politique par dilution à sa droite. La proposition de LFI n'est radicale que dans la tête des éditocrates. Sinon il nous faut rebaptiser Roosevelt du nom de Mao et la planification gaullienne de stalinienne.

## Fin du détour. Annonce.

Pour ce qui nous concerne, s'en prendre à la liquidité par la transformation de la monnaie nous semble offrir un levier archimédien capable de renverser tout l'édifice et de barrer les chances de le voir repousser. Et pour terminer de vous désespérer, nous n'en voyons pas d'autre. L'idée maîtresse consiste à inscrire dans la forme monétaire-même certaines caractéristiques décisives : une viscosité permettant d'entraver irrémédiablement la liquidité du capital et de capturer à la source la valeur ajoutée afin de la réinjecter immédiatement ailleurs dans la circulation, un mode d'émission discrétionnaire plaçant définitivement le souverain politique à l'abri de tout chantage à la dette, le tout en conservant et même en améliorant le rapport subjectif des particuliers à la monnaie.

De quoi s'agit-il donc ? D'une monnaie **nationale, pleine** – non émise par prêt, sans demande de remboursement –, **fondante à l'échange et dans le temps**. La circonscription de l'espace monétaire que l'on se donne est arbitraire. Nous prenons la France par soucis de simplicité, tout en continuant de désigner l'unité monétaire par le signe €.

## Principe

La puissance publique n'a pas de compte bancaire pour soi quel que soit l'échelon considéré. Elle exerce un monopole sûr la décision d'émission monétaire, bien que l'opération d'émission soit déléguée à des banques privées, à l'échelon local exclusivement. La masse monétaire se stabilise par fonte dans le temps et à l'échange. Cette fonte se substitue intégralement à l'impôt (au sens très générique et relâché du mot : impôts, taxes, cotisations, prélèvements, contributions, etc.) et au remboursement des crédits. Bien sûr, nous allons revenir sur les questions relatives à la sédition monétaire et sur celle des moyens de paiement, dont la monnaie dite fiduciaire (comprendre, le liquide : les pièces et les billets).

La fonte dans le temps se produit sur tous les comptes bancaires au rythme de 1/10000è par jour, ce qui correspond à 3,59 % par an. Un impôt sur la fortune « *flat* » : même taux pour tous, dès le premier euro. La fonte à l'échange a lieu lors de toutes les transactions en monnaie disons scripturale (carte bancaire, virement, chèque, paiement sans contact, etc.). Son montant est de 25 %, réparti entre les co-échangeants au prorata des avoirs sur leurs comptes. Soit N le montant échangé entre deux comptes de soldes respectifs A et B.

$$A = A - N - 0,25 N \cdot (A / (A+B))$$

$$B = B + N - 0,25 N \cdot (B / (A+B))$$

## Explication

C'est tout ? A peu près en fait. Nous avons presque renversé le capitalisme, si nous déroulons les choses jusqu'au bout bien sûr. Comme dans la fable : il fit si bien qu'une maille emporta tout l'ouvrage. Avant de vous en persuader, revenons sur cette formule : elle décrit un impôt sur le revenu privé entièrement progressif, comprenant une infinité de tranches, prélevé à la source, d'un taux compris entre 0 % et 25 % selon avec qui on échange.

Ce ne sont pas là des mathématiques financières qui prétendent décrire positivement la « réalité économique ». La lecture en est aisée si on décompose bien. Les termes en gras montrent que pour un montant nominal N échangé, A est débité de N et que B est crédité de N. Enfin presque. Car ensuite nous avons la quantité 0,25 N ou N / 4, le quart de la transaction donc, lequel doit fondre dans l'échange.

On pourrait la prendre intégralement à A, ou au contraire la déduire de ce que B perçoit. Mais afin d'être juste, on répartit cette fonte au prorata des avoirs. Ce sont les coefficients  $A / (A + B)$  et  $B / (A + B)$ , dont la somme vaut un.

Si A est très riche comparé à B il porte sur lui toute la fonte, en effet  $A / (A + B)$  vaut presque 1, et  $B / (A + B)$  presque zéro. Et inversement dans le cas opposé. Si les richesses sont égales les coefficients valent 1/2, et la fonte est portée à égalité. Voyons cela sur trois exemples.

**Exemple 1 :** Je verse à ma sœur un montant nominal de 100€. Nous possédons chacun la même quantité de monnaie. Mon compte sera débité de 112,5€, le sien sera crédité de 87,5€.

En effet la quantité à faire fondre est de  $0,25 \times 100 = 25$ €.

$$A / (A + B) = B / (A + B) = 1 / 2.$$

$$25€ / 2 = 12,5€.$$

$$100 + 12,5 = 112,5 \text{ €}$$

$$100 - 12,5 = 87,5 \text{ €}$$

**Exemple 2 :** Je verse 100€ à un hypermarché, extrêmement riche comparé à moi (I love Bernard), je suis débité de 100€ et lui est crédité de 75€.

**Exemple 3 :** Mon très riche employeur me verse 1000€. Il est débité de 1250€ et je suis crédité de 1000€.

## Moyens de paiement

Les virements, les paiements par carte bancaire et les chèques permettent parfaitement de mettre en œuvre le mécanisme présenté. Dans le livre nous décrivons également un principe d'étalement des paiements autorisant à régler de gros achats, chose particulièrement utile dans notre cas puisque le solde d'un compte ne peut devenir négatif (les inégalités de richesse et de revenus vont fortement diminuer, de manière mécanique et non pas contrainte, ce qui rend la contrainte de solde positif non problématique). Reste la monnaie fiduciaire, le liquide. Nous la décrivons un peu plus loin.

## Réponses à objections

Ici le lecteur endormi par la solennité théorique du chapô et le ton lénifiant d'un commentaire insipide d'équations trop linéaires se récrimine. 25 % sur toute transaction monétaire ?! Si la marche semble trop haute, on pourra accueillir la proposition d'ensemble comme un modèle qui sert à mesurer ce qui nous sépare collectivement d'un équilibre haut, ou comme moyen d'interroger les représentations sociales des économistes (notamment du PCF). Le marteau-pilon est superfétatoire pour écraser les mouches, mais nous parlons du capitalisme. Notre hypothèse est que ce dernier est un attracteur historique incroyablement plus puissant qu'on ne l'imagine (il suffit de le penser sous ses rapports de vitesse pour en avoir l'intuition). Plus on est mu par la connaissance et la raison, moins nous sommes enclins à juger les choses comme contingentes nous avertit Spinoza. Se déciderait-on à tout cramer sans plan pour après, sous prétexte que le capitalisme est historiquement contingent, notre pari est qu'il ne prendrait pas cent ans à repousser. *Mutatis mutandis* (tout cramer en manger les riches), il y a ici un hommage littéraire à rendre.

«

0.

*Manger les riches, c'est rester dans leur régime. C'est une émeute.*

*Ce qu'il faut c'est autre chose : changer de régime.*

*Ça c'est une révolution.*

»<sup>Z</sup>

Réclamer une étape consistant à imposer d'abord le dispositif de manière fiscale et non monétaire aux structures productives et bancaires, avant de l'imposer aux particuliers serait risquer de retomber en arrière. Une contagion du régulateur par le régulé, en l'occurrence l'administration fiscale, tendrait à la corrompre autant qu'à la faire se développer - les deux vont ensemble. Bureaucratisation. Rechute. Salut amical aux amis trotskistes au passage. Puis on fait la révolution trop rarement pour mégoter. Même si elle secoue un peu, l'idée est joyeuse. Le rapport monétaire ainsi configuré insère donc entre les particuliers une fonte qui agit comme une garde de protection, même quand ils conviennent entre eux - les hommes étant notoirement inconstants, c'est toujours un acquis fragile et incertain. Cette garde de protection contribue à *instituer leur autonomie*<sup>8</sup> dans la société, et en retour augmente la puissance de celle-ci.

## Sédition, hyperinflation

On va catégoriser les difficultés suivantes afin d'y répondre. Les spécialistes de la monnaie identifient de grandes fonctions monétaires. L'une d'entre elles est que la monnaie doit servir de *réserve de valeur*. Notre monnaie étant fondante, tous les détenteurs vont vouloir la fuir pour se réfugier vers une autre, c'est la sédition monétaire, le système s'effondre. Ou alors, la monnaie est mal acceptée et ne descend pas dans toutes les transactions marchandes, malgré l'émission massive par la puissance publique pour alimenter en liquidité les agents qui lui préfèrent d'autres supports, et c'est l'hyperinflation, également suivie de la sédition monétaire.

Retour à la case départ.

Que répondre ?

Tout d'abord, à la *bascule*, tous les avoirs financiers *individuels* sont monétisés (on « déboucle » les participations dans des sociétés pour ceux qui en détiennent) et on accorde comme rente à vie la moyenne des revenus financiers individuels déclarés sur les 3 dernières années. Pas de spoliation donc, même pour les plus riches – s'ils ont tout déclaré. On ne prive les capitalistes que de leur droit politique sur la production, pas de leurs avoirs monétaires et financiers, car sinon, à quel niveau trancher ?

Notre chance réside en ce que la barrière de sortie (la fameuse fonte de 0.25 N) va être d'autant plus élevée pour le riche que son avoir est grand. Le millionnaire passe de 1000000€ en monnaie à 750000€ en or d'un coup. Millionnaire d'être mon père s'est arrêté. Le vendeur d'or s'est déjà débarrassé de l'essentiel de sa monnaie, mais est juste obligé d'en reprendre pour avoir quelques transactions honnêtes et échapper aux contrôles.

En effet il y a des contrôles – dans toute société il y a de la violence allant du groupe vers les individus. La fonte procédant par un prélèvement à la source, on pourrait croire que toute l'administration fiscale est mise au chômage. Mais le consentement à l'impôt étant désormais confondu avec l'acceptation de la monnaie, elle va travailler autrement : en disséminant quelques agents vendant et achetant de l'or incognito, ou des dollars, des crypto-monnaies, toute autre chose qu'elle suspectera de servir de valeur refuge et de supports aux échanges. Quand elle identifiera un circuit, après avoir acheté son or au dernier agent qui voulait s'en débarrasser, elle fera fondre son compte en banque de la même quantité, de sorte qu'il ne lui reste ni l'or ni la monnaie – par décision de justice, on n'est pas des barbares. En première instance, elle peut juste prendre seulement l'impôt manquant, puis la fois d'après le montant total, nous reviendrons ailleurs sur l'élaboration du détail de la loi.

Ce faisant, la puissance publique aspire progressivement les autres supports de valeur et constitue ainsi des réserves de change.

Notons que les banques privées elles-mêmes ne disparaissent pas, simplement elles effectuent les transactions (qui opèrent concrètement la fonte), fournissent les moyens de paiement et opèrent la création monétaire selon des modalités strictes. Une sorte de délégation de service public déconcentré, puisque la fonction est d'empan national mais qu'elle est opérée par l'échelon local. Le livre détaille plus avant les mécanismes. Il est vrai que les secteurs de la finance et de la gestion de patrimoine vont se retrouver au chômage technique à la bascule. Mais nous sommes grand seigneur, point de travail aux champs ni de goulag. On maintiendra leurs revenus déclarés suffisamment longtemps pour qu'ils se tournent les pouces dans leur *open space* jusqu'à trouver un emploi où l'on veut bien d'eux. Ils sont réputés brillants après tout.

Terminons de répondre sur le fond et dans le plan conceptuel : la fonction de réserve de valeur n'est pas la seule. La monnaie sert à s'acquitter de l'impôt, c'est une de ses autres fonctions, indissociable de celle-là. Il n'y a donc pas de contradiction à ce qu'elle fonde si cette fonte est la transcription technique de cet acquittement. Prolongeant la réflexion de Lordon et Orléan pour qui il y a *nécessairement* de la monnaie et il y a *nécessairement* de l'État, il y a nécessairement de l'impôt. En effet, certains peuvent souhaiter qu'il y en ait peu, nous ne connaissons personne de sain d'esprit qui puisse soutenir que, l'État et la monnaie étant donnés, il puisse n'y en avoir rigoureusement aucun.

Quant à l'inflation ordinaire, elle est contenue par le fait que les plus riches sont « coincés dans la monnaie » par la barrière à l'échange (le fameux 0,25 . N), et ne peuvent plus raisonnablement souhaiter qu'elle se dévalorise puisqu'ils en détiennent. Chacun pourrait alors réclamer des taux de fonte moindres afin d'être moins imposé, mais la masse monétaire s'en trouverait alors accrue, et la perte de chacun résulterait de l'inflation mécanique.

Aussi chacun consentira donc à l'impôt celui-ci étant le même pour tous d'une manière absolument manifeste, les agents étant en outre dispensés toute obligation déclarative, pour peu qu'ils utilisent la monnaie. A bien y réfléchir, et en prenant les choses à l'os, comment un impôt pourrait-il reposer sur autre chose qu'un échange ou une détention monétaire ? Et quoi de plus juste alors qu'un ISF *flat* couplé à un IR / IS intégralement progressif ?

## Transferts internes privés

On va nous objecter qu'un agent privé va s'amuser à détenir plusieurs comptes, et n'effectuer de transactions qu'avec son compte qui a le solde le plus faible. La réponse à cela est simple : la fonte s'applique à tous les comptes, qu'ils soient détenus par des personnes différentes ou par a même, ou qu'il s'agisse de plusieurs collectifs de production ou du même. Les particuliers ont parfois plusieurs comptes, les entreprises (appelons les ainsi pour varier) en ont souvent beaucoup. La fusion en un seul reste disponible en permanence, gratuitement (à détenteur inchangé). Mais si l'usager de la monnaie souhaite vraiment conserver plusieurs comptes comme facilité de gestion, le système bancaire peut les lui fournir, sachant qu'une transaction entre A ayant trois comptes de gestion ( $A = A1 + A2 + A3$ ) et B ayant quatre comptes de gestion ( $B = B1 + B2 + B3 + B4$ ), retiendra non pas le solde du compte de

gestion particulier mais bien l'avoir monétaire total du détenteur, et procédera automatiquement à la fonte monétaire qu'il lui revient d'assumer sur ses différents comptes de gestion, au prorata de leurs soldes. Pas d'échappatoire possible donc, ni de triche.

## **Taux de valeur ajoutée, continuité des prix, « salaires »**

Le taux de valeur ajoutée moyen des entreprises françaises est d'environ 40 %, pas de profit, de valeur ajoutée. Que l'on n'aille pas nous dire qu'on ne peut pas prendre 25 % des transactions (et encore, 25 % est la valeur maximale de la fonte à l'échange), sans impacter les prix. Certes on va devoir détailler, ce n'est pas le cas de toutes. Mais au moins l'épidémie de Covid a montré que les rapports de force marchands et donc les valeurs particulières de ces taux n'étaient pas figés dans le marbre. « Mais il ne va rien rester pour les salaires ensuite ! » Sauf si on socialise tout (Bernard Friot) ou partie du salaire (nous). Levons l'ambiguïté sur le verbe « socialiser », plusieurs usages sont possibles. Les cotisations sont du salaire socialisé, vrai. Évidemment ici, c'est un usage différent que nous faisons du mot, nous voulons dire que la puissance publique abonde les salaires privés (par création monétaire). La cotisation ayant déjà été prélevée à l'échange, la « sécu » reste financée. Les traitements des agents publics sont versés par création monétaire directe sur leur compte, nets de cotisations. Impôt et cotisation convergent en une forme unique. Notons également au passage que le distinguo usuel entre fonction publique territoriale et services déconcentrés de l'État disparaît, chose qu'on verra plus clairement encore à la description des institutions politiques.

Pour les « salaires » privés, notre dispositif consiste donc en un abondement par la puissance publique du montant versé par « l'employeur », *de sorte que le net est supérieur au brut !* La non déclaration et la sous déclaration des salaires sont désavantageuses pour « l'employeur ». Chez Bernard Friot c'est un abondement à 100 %. L'employeur ne débourse rien, mais la décision du montant du revenu individuel se fait non pas dans une négociation avec le collectif employeur, mais auprès de jurys de la qualification. Nous pensons qu'il y a un danger de contagion, ou de corruption du régulateur par le régulé dans son dispositif et que l'inconditionnalité totale du revenu n'est pas possible, à supposer qu'il la revendique vraiment. Si l'on y tient, on pourra brancher son dispositif dans notre construction, ou à défaut, conserver notre variante, au besoin en l'ajustant.

On propose que le niveau d'abondement du salaire dépende des bonnes pratiques du collectif de production auquel appartient le salarié. Les pourcentages d'abondement ci-après sont exprimés en fonction du salaire nominal total, pas de la base versée par l'employeur.

- 25 % base de subvention des salaires évitant la non déclaration;
- 20 % égalité salariale, ainsi répartis :
  - 10 % faible dispersion des salaires (Gini x 10),
  - 10 % symétrie genrée des pyramides salariales,
- 30 % égalité politique :
  - expropriation indemnisée des détenteurs capitalistiques,
  - détention commune à égalité (une personne, une part),
  - constitution politique interne (une personne, une voix) exigeant a minima le vote :
    - des salaires,
    - de l'investissement,
    - des recrutements;
- 20 % caractère écologique de la production, ainsi répartis :
  - 10 % neutralité de la production sur l'environnement,
  - 10 % reprise et recyclage intégral des produits en fin de vie.

Soit une prise en charge incitative allant de 25% à 95% du salaire, par la puissance publique. En un moment de histoire où l'État consacre désormais le tiers de son budget à l'aide aux entreprises et donc en soutien au capital, nous proposons que le travail soit la transaction la moins taxée de toutes. L'assistanat va devoir sortir du bois. C'est

vrai, les agents à faible taux de valeur ajoutée (VA) vont avoir un problème. Il y a une tension à la dé-division du travail assumée, non pas au sens des tâches mais des collectifs.

Certains collectifs à faible taux de VA ont une utilité sociale de proximité, par exemple les vendeurs de journaux (ils se sont déjà fait totalement laminer par le capitalisme néolibéral), la puissance publique peut aisément les maintenir en vie en les subventionnant et les laisser augmenter leurs marges sur les produits à tarif non régulé, les revenus et les richesses tendant à s'homogénéiser dans la population. On se passera aisément des intermédiaires économiques purement financiers. Les distributeurs ont une fonction dans le tissu économique industriel. Ce sera au cas par cas, car il y a des contraintes d'insertion dans les chaînes de valeur internationales. On n'oubliera pas cependant que se sont des *instituteurs de marché*, dont le rôle disciplinaire doit régresser voire disparaître. Notre dispositif procède à une mise en tension qui pousse à se passer progressivement d'eux.

On doit ajouter que la tendance mécanique à la concentration des collectifs de production produite par la forme monétaire est contrebalancée par une tendance scissipare opposée qui résulte du dispositif de **péréemption permanente** introduit au billet précédent, lequel permet à une fraction d'un collectif de s'en aller avec sa part de l'outil productif, même si le collectif de départ vivait déjà sous une règle démocratique. Et si tout les collectifs de production fusionnent en un seul, annulant le bénéfice de la circulation monétaire, la double séparation se trouvera de fait abolie, et pour assurer leur reproduction matérielle, les travailleurs n'auront qu'à se répartir les produits de la production par les moyens de la démocratie interne qu'ils auront instituée.

L'humour théoriciste vous laisse de marbre ? On fait au mieux.

## Valeurs d'équilibre

Les ordres de grandeur ne sont pas irréalistes, dans le livre (écrit avant 2021) nous avons esquissé quelques scénarios sur la base des échanges marchands non financiers et de l'avoir moyen individuel, en proportion du PIB (lequel n'a presque plus de validité comme somme de valeurs ajoutées, mais sert de référence pour mesurer les agrégats économiques) : un échange monétaire total de 3 PIB et une masse monétaire en circulation de 4 PIB produisent une fonte monétaire annuelle égale à 90 % du PIB. Or la dépense publique procède exclusivement par création monétaire, de manière à compenser cette fonte. À masse monétaire constante, la dépense publique autorisée est donc elle aussi de 90 % du PIB.

On peut par exemple la répartir entre 30 points d'investissement (près de 10 points de plus qu'aujourd'hui), secteurs public et privé confondus, et 60 points d'abondement des revenus individuels (nous désignons tous les revenus évidemment, salaires privés, traitement des agents publics, aides aux logement, revenu étudiant, etc.). Ce dernier chiffre permet d'atteindre un revenu moyen de 25 000 € *par habitant (pas sur la population active ou majeure)*, abondé à 78 % en moyenne, l'avoir monétaire (donc financier) individuel moyen étant de 125000€ soit une valeur réaliste. Sans aller dans plus de détails, on se contentera de noter que l'ensemble du dispositif est auto-stable, à l'instar de certains profils aérodynamiques, la masse monétaire se stabilisant par fonte, et de renvoyer aux considérations sur le consentement à l'impôt ci-dessus.

## Monnaie fiduciaire

Évidemment on la conserve, le signe monétaire ayant selon nous une valeur symbolique irremplaçable. On propose même des billets à l'effigie de Durkheim pour se venger subtilement des économistes. Au retrait en liquide d'un montant nominal de 100€, le compte est débité de deux fois la fonte à l'échange en plus du nominal, 150€ donc. Au dépôt le compte est crédité de 125€, le nominal plus une fois la fonte. En supposant que le billet de banque va changer de main une fois, la fonte à l'échange due est correctement effectuée.

En plus du malus au retrait et du bonus au dépôt, la portée des échanges économiques actuels limite le risque que des circulations en liquide s'installent. Surtout, les « salaires » sont versés directement sur le compte du bénéficiaire afin de bénéficier de l'abondement décrit plus haut, et pas en liquide. Or tout le monde est désormais « salarié ». Certes le paiement « de la main à la main » subsiste, il est effectivement plus avantageux si on a déjà du

liquide. Ce qui va se passer, c'est que le prix en liquide sera toujours plus bas que le prix avec moyens de paiement autres, comme si la monnaie fiduciaire avait un cours plus élevé que la scripturale. Simplement cette extension de cours est bornée par le taux de fonte. Pourtant, ces paiements « de la main à la main » ne se soustraient pas à l'impôt, celui-ci ayant été acquitté au retrait.

Tolérer qu'une part des échanges se produise en liquide est une manière de relocaliser une petite partie de l'activité, et au vu des contraintes écologiques que fait peser sur nous la mondialisation marchande, c'est tout à fait souhaitable. Afin de limiter le risque de voir refluer les liasses cachées sous le matelas, il convient de changer les billets tous les 8 à 10 ans, si on tient compte des taux de fonte indiqués.

## **Autres problèmes**

Nous les listons brièvement pour ne pas faire mine de les ignorer, ils figurent dans le livre et nous écrivons un autre billet pour y répondre et éviter de provoquer l'indigestion des lecteurs en allongeant celui-ci. D'abord, la confidentialité des soldes des comptes. Puis les échanges internationaux, un gros morceau. Ensuite viennent les questions de propriété foncière et d'accès aux biens coûteux (les soldes des comptes ne pouvant être négatifs), des transferts intra-familiaux dont l'héritage, et des mécanismes assurantiels. Nous terminons ce billet technique en développant un dernier point : *la contrepartie*.

## **La contrepartie ou le collatéral**

Certains économistes du PCF, souvent de formation keynésienne, prétendent que l'émission monétaire par dette est la seule possible.

Naturaliser des faits sociaux vous rend généralement plus conservateur que révolutionnaire, et ce n'est pas un problème en soi. Après tout, les usages en vigueur démontrent leur viabilité par le fait accompli. Mais cela peut en devenir un quand on se dit communiste. Certes cet argument est un peu faible, mais nous avons commencé à indiquer que la liquidité monétaire est le maillon faible en même temps qu'un nexus causal négligé, donc on peut en débattre sur le fond. La question de l'émission et du collatéral sont aussi des questions de liquidité, et les grandes crises économiques comme celles de 2008 sont bien plus des crises de liquidité que de solvabilité.

La critique se porte parfois sur les propositions de monnaies libres, ou monnaies franches, telles que la nôtre. L'exemple de la monnaie fondante de Silvio Gesell, mise en œuvre dans des villes d'Allemagne et du Tyrol pour faire face aux conséquences de la crise des années 30 semble indiquer que cette impossibilité n'est pas constituée. Ce sont d'ailleurs les pouvoirs publics centraux qui avaient arrêté l'expérience à l'époque, car ça fonctionnait bien (et que ses promoteurs avaient eu le mauvais goût d'imprimer de vrais billets). On affirme généralement que ces tentatives n'ont bien fonctionné que parce qu'elles étaient locales. Mais une monnaie est toujours locale à quelque degré, adossée à un système de souveraineté qui n'est pas la communauté politique mondiale.

Elles n'incorporaient pas de fonte à l'échange, c'est vrai. Mais d'une part, leur fonte dans le temps était plus rapide (5% par an), et d'autre part le taux élevé de fonte à l'échange de notre dispositif interdit justement toute spéculation sur la monnaie elle-même ou qu'il y ait de fuite massive vers une autre, ce qui répond d'ailleurs à la seule objection qu'avait Keynes envers Gesell dont il était par ailleurs très admiratif. Enfin, le dispositif de l'époque était extrêmement rustique : on tamponnait les billets. Certes, il n'y a absolument aucun critère objectif qui détermine qu'un substrat monétaire soit élu plutôt qu'un autre par les usagers d'une monnaie, néanmoins contrairement à ces tentatives historiques, notre dispositif jouit de cette avantageuse prudence d'être parfaitement compatible avec tous les moyens de paiement existants.

Il y a une autre querelle relative à la dette comme garantie d'émission qui se noue autour de l'annulation de la dette de l'État par sa banque centrale. Dans la Malfaçon, Frédéric Lordon affirme « qu'il n'y pas de ciel au-dessus du soleil », aucune autorité monétaire n'existant au-dessus de la banque centrale pour la garantir, on peut donc effacer

d'un trait de plume au moins une part de la dette souveraine de son bilan, ce que l'histoire (argentine notamment) atteste.

A cette position de principe, Henri Sterdyniak objecte dans des travaux ultérieurs que la suppression complète d'une dette d'État du bilan de la banque centrale entraîne l'existence de quantités monétaires non tracées dans le système. Le bilan d'une banque centrale retranscrit certes ses prêts directs à des banques privés, ou les dépôts de ces banques privés auprès d'elle, mais il reflète également les émissions monétaires des banques privées à d'autres agents économiques. Si nous avons bien compris son argument, le bilan de la banque centrale permet donc de tracer la quantité de monnaie en circulation dans l'espace monétaire placé sous elle, et toute annulation de dette pure et simple à ce niveau détruirait cette propriété de traçabilité.

Dans le système actuel, la solution technique à ce problème technique, et non de principe, semble résider dans une inscription séparée dans le bilan d'une dette perpétuelle. Ou alors, c'est la thèse de Sterdyniak telle que nous la comprenons, à forcer le capital à payer à cadre constant. Cela ne s'applique pas à notre proposition car tous les soldes étant connus du système bancaire, la quantité de monnaie en circulation est en permanence connue.

Certains objectent à Lordon et Orléan que la banque centrale n'est pas l'émetteur principal de monnaie aujourd'hui. Quantitativement c'est vrai, ce sont les banques privées qui émettent la plus grande partie de monnaie en circulation, Lordon et Orléan le savent très bien du reste. Rappelons au passage que ce droit d'émission leur est concédé par la puissance publique, aussi nous déconseillons vivement à quiconque voudrait émettre de la monnaie de s'y risquer sans s'être vu accorder le privilège bancaire auparavant. Au plan pénal, c'est beaucoup plus risqué que de tirer sur Nahel Merzouk. Pardon de cet aparté morbide, mais on parle de la République bourgeoise. Il ne faut pas regarder ailleurs. Tout cela n'est pas qu'une grande abstraction.

Ce que dit Lordon, comme bien d'autres, c'est que la banque centrale est le prêteur *en dernier ressort*, et que lorsqu'une crise financière comme celle de 2008 dévaste le corps social, ce sont les États qui viennent passer la loque, en prenant sur leurs épaules de renflouer les banques privées et les assureurs, sans parler des dépenses publiques supplémentaires dûes au chômage et à la dégradation de la santé des citoyens (en Grèce, on a mesuré la hausse massive du recours aux anti-dépresseurs consécutive aux mémorandas austéritaires jusque dans les eaux usées). Les pouvoirs publics n'ont pas d'autre choix que de voler au secours du système financier, pour ne pas risquer que le système entier s'effondre par contagion via le canal du crédit interbancaire.

Pour ce qui nous concerne, la chose est plus simple puisque le schéma n'est plus à deux niveau mais à un seul, la banque centrale est... décentralisée, toute l'émission monétaire étant réalisée à l'échelon local, même quand elle a été décidée par l'autorité politique de rang national. On nous objectera qu'il y a alors un problème d'autorité, qu'il manque ce que Orléan et Aglietta appellent la *confiance hiérarchique*. Pourtant il y a bien de la verticalité dans notre dispositif, mais elle n'a pas la même *structure formelle* que celle du schéma monétaire dont nous avons l'habitude.

En effet, dans notre dispositif, l'échelon local est contraint. Non pas par sa contribution à l'émission totale de monnaie, mais par sa contribution à la balance extérieure des paiements (ce qui, notons le au passage, incite à relocaliser les échanges). Et chaque commune (le maillage de souveraineté est communal) est placée sous la surveillance de toutes les autres. Le relief de la structure d'autorité est convexe. Il a la forme d'une cuvette qui regarde le ciel (ou d'un bol, d'un saladier) : chaque entité politique communale qui contrôle une parcelle d'émission monétaire est objectivement et subjectivement placée au bas de la cuvette, sous le regard de ses semblables qui la dominent et peuvent la contraindre par leur nombre.

Dans le système dont nous avons l'habitude, la confiance hiérarchique s'appuie sur une forme concave et pyramidale : en haut la banque centrale, en dessous les banques privées, en bas les agents économiques privés et les États. Et plein de flics et d'éditorialistes partout pour que les enfants se tiennent sages.

En admettant qu'une annulation de dette souveraine soit possible, c'est un fusil à un coup. Ce recours exceptionnel suppose une accumulation préalable de violence économique exercée sur les agents, finalement transférée en une dette du souverain venu à leur secours. Il faut le considérer comme un geste révolutionnaire initial plutôt que comme un dispositif régulier, ce serait trop triste. Une fois en place, la nôtre évite de recourir à des

décisions exceptionnelles de ce genre. N'ayant de compte bancaire pour soi, le souverain est définitivement placé à sa (juste) place en surplomb des agents économiques ordinaires, et il prévient cette violence, autant que faire se peut.

En fait notre dispositif est la généralisation du principe de subventionnement intégral de l'activité économique de Bernard Friot, mais son « financement » procède *ex-ante* (par création monétaire) et non *ex-post* (Friot a besoin que la cotisation soit prélevée). Évidemment l'absoluité de ce surplomb pour les transactions économiques domestiques cesse d'être pour les transactions internationales, ainsi qu'on le verra dans le billet dédié à l'échange international.

## **Envoi : vers le souverain absolument démocratique.**

La monnaie est indissociable du fait souverain : il faut une décision politique assortie de son *enforcement* pour mettre en place un impôt et en affecter la recette, comme il faut une certaine politique d'émission et de recapture monétaire. Que de violence enclose dans l'expression « sélectivité du prêt » ! Même si on s'en défausse sur le secteur bancaire privé, il y a toujours une politique d'émission en place, discrétionnaire. S'il y a une contrepartie à notre système d'émission unilatérale, c'est la démocratie intégrale. Afin de la mettre en œuvre effectivement, le souverain politique qui contrôle cette émission ne peut pas avoir n'importe quelle *forme*.

Ainsi qu'annoncé, la décision d'émission doit être prise au plus près du besoin, et le maillage doit être fin, sans quoi, en effet, elle serait capturée par un pouvoir s'autonomisant. Le souverain, au moins compris dans sa dimension productive/économique, doit, de par sa forme et sa nature, avoir au moins trois qualités : être démocratique, subsidiaire et réticulaire.

De ce souverain nous décrivons le modèle au prochain billet.

A suivre ...

[1](https://tendanceclaire.org/article.php?id=1958) <https://tendanceclaire.org/article.php?id=1958>

[3](https://blog.mondediplo.net/benalla-et-l-arc-d-extreme-droite) <https://blog.mondediplo.net/benalla-et-l-arc-d-extreme-droite>

[4](#) Sur l'absence de Benoît Hamon pour l'interdiction du LBD et le refus de l'État d'urgence début 2017 alors qu'il était candidat à la présidentielle du PS voir :

[5](#) Pour les libéraux qui se seraient perdus ici : même la liberté « d'entreprendre » pour ce qui nous concerne.

[7](#) Sandra Lucbert, *Manger les riches une décomposition* in *Défaire voir*, Amsterdam 20024

[8](#) A la fin, notre pensée politique a cette particularité étrange de faire apparaître l'individu, toujours déjà socialisé, comme une institution parmi les autres. En ce sens notre politique est une éthique, et nous commençons et finissons par elle.